



Temps de travail, sujétions de la DGAS et des agents de la sécurité...

C'est gagné !

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Dans le cadre de notre mobilisation sans faille pour défendre les sujétions liées à la pénibilité de nos missions nous étions reçus hier par Monsieur le Directeur de Cabinet du Préfet. Plus de 120 professionnels étaient au rendez-vous et une délégation de 10 agents a été reçue.

Le Directeur de Cabinet du Préfet a annoncé la conformité des délibérations élaborées par la Collectivité et votées le 13 octobre dernier en Conseil départemental. Il s'est également engagé à revenir vers nous par téléphone. Nous restituons durant l'AG.

Nous saluons la détermination avec laquelle les professionnels, la CGT et la FSU se sont mobilisés. Nous remercions le travail effectué cet été avec le Cabinet-conseil de la CGT mais aussi bien sûr l'engagement de la collectivité aux côtés des professionnels sur ce sujet.

Mardi 28 novembre nous fêterons cela en A.G. à l'Hôtel du Département !



Champagne !

Par ailleurs nous portons à l'ordre du jour de l'Assemblée générale les sujets suivants :

- ▶ Le retour sur la rencontre du 23 novembre avec les services de la Préfecture relative aux dérogations / temps de travail
- ▶ La nécessaire revalorisation des montants socles de l'IFSE de la filière médico-sociale, la Collectivité ayant acté une revalorisation IFSE pour les filières administrative, sportive, culturelle et d'animation. Un courrier est parti en ce sens à l'attention de Monsieur le DGSD et Madame la DRH.
- ▶ Le point sur la situation dans les services et la prise de décisions, suite à l'absence de réponse à la lettre ouverte portée à l'attention de Madame la Présidente qui dénonçait les difficultés insupportables de fonctionnement avec la CAF, l'harmonisation de l'approche des aides financières, l'hébergement d'urgence, la nécessaire création de places pour les enfants confiés au Département, la situation des MNA...
- ▶ Un point spécifique sur les conditions d'exercice à la DPMISP.

Venez nombreuses et nombreux investir ce temps d'échange essentiel pour l'avenir de nos conditions de travail, pour défendre nos sujétions et pour construire le mouvement nécessaire à l'obtention d'une revalorisation des montants socles de la filière médico-sociale !

**Rendez-vous en Assemblée Générale
Mardi 28 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
à l'Hôtel du Département en salle A 1123 C**

3 heures d'information syndicale ont été déposées à cet effet.

Si vous avez atteint les 12 heures annuelles n'hésitez pas à solliciter des autorisations d'absence syndicale, dits "bons verts".